

Habilitation électrique B0

Formation initiale habilitation électrique pour exécutant de travaux d'ordre non électrique

DATE ET DUREE

7 janvier 2025

1 jour (7 heures).

Durées indicatives et ajustables en fonction des besoins des personnes.

POUR QUI ?

Tout public

Accessibilité aux personnes handicapées

MODALITÉ DE LA FORMATION

Présentiel

Fermeture des inscriptions une semaine avant la formation.

DIPLÔME VISÉ

Attestation de formation.

Évaluation théorique et pratique sanctionnée par un « avis après formation ».

PRIX NET DE TAXE EN EUROS

150€

Le prix de la formation est donné à titre indicatif. Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires.

FORMACODE

24049 / 24047

Lien vers code RS

<https://www.francecompetence.s.fr/recherche/rs/1626/>

Passerelles et validation

Cette formation n'a pas de passerelles et ne peut se valider par blocs de compétences

Suites de parcours

Possibilité de faire une formation H0 ou H0V ou encore BS.

CPF

Éligible au CPF

RÉSULTATS (données 2021)

100 % de stagiaires satisfaits

100 % de réussite au titre professionnel

Formation à partir de 2 personnes

QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

L'habilitation électrique est une exigence réglementaire pour tous les travailleurs qui effectuent des opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage. Elle nécessite une formation préalable. C'est la reconnaissance, par son employeur, de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches fixées. La NFC 18-510 préconise un recyclage tous les 3 ans.

VOTRE FORMATION

PRÉREQUIS

Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter

OBJECTIFS

Réaliser en sécurité des travaux d'ordre non électrique dans un environnement présentant des risques électriques

Accès à la formation

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes :

- information individuelle ou collective,
 - dossier de demande de formation,
 - identification, voire évaluation des acquis,
 - vérification des prérequis réglementaires si la formation en comporte,
 - entretien individuel de conseil en formation,
- de façon à définir le parcours le plus adapté entre un parcours standard, un parcours raccourci ou un parcours renforcé.

PROGRAMME DE FORMATION

Partie théorique :

- Réglementation sur la sécurité électrique applicable aux travaux non électriques (décret du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510)
- Dangers de l'électricité, les zones à risque électrique, les niveaux d'habilitation, les documents applicables, les moyens de protection
- Évaluation et la prévention des risques électriques pour des travaux non électriques
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique
- Prescriptions pour les travaux d'ordre non électrique

Réalisation de travaux pratiques :

- Présentation des équipements de protection
- Simulation de chantier
- Évaluation pratique du savoir-faire

LE + FORMATION

Cette formation vous permet de délivrer à votre salarié une habilitation électrique B0 Exécutant sur installations en fonction de l'avis établi par le formateur en fin de stage. Elle prend en compte les dernières évolutions afin de renforcer la prévention des risques et la sécurité dans le travail (décret du 22/09/2010 et norme NFC18-510).